

ELECTIONS CANTONALES du 20 et 27 MARS 2011

Pour le canton de Fronton avec

Thierry FOURCASSIER

« Pour relever les défis de demain »

Marié, père de 5 enfants, âgé de 43 ans et originaire du canton de Fronton depuis plusieurs générations, j'ai toujours mené de front mes engagements associatifs locaux et départementaux et mon engagement d'élue conseiller municipal à Saint Jory.

Professeur de Physique Chimie, élu au Conseil d'Administration du collège, je participe au fonctionnement des collèges et lycées.

Elu également trésorier au Conseil d'Administration d'associations familiales au niveau départemental où nos responsabilités sont multiples : la petite enfance avec la gestion de crèches, les personnes sous tutelle ou curatelle, le micro crédit personnel et les représentations au Conseil d'administration de la CAF.

Secrétaire Général cantonal d'associations d'anciens combattants, j'assure lors des cérémonies le Devoir de Mémoire pour ceux qui sont tombés pour la France.



Pascale BINET



Mariée et mère de deux enfants, organisatrice de camps de vacances et de voyages pour les enfants défavorisés, à l'origine du recyclage des pots catalytiques, chef de projet de la restructuration de services commerciaux d'une société Américaine, professeur d'idiomatiques français au « Community College » de Seattle, ...

Aujourd'hui, je désire mettre mes compétences professionnelles et personnelles au service de notre département. C'est pour cela que je mène cette campagne des cantonales aux côtés de Thierry Fourcassier afin d'assurer un meilleur avenir à nos enfants.

Les 3 compétences du Conseil Général

THEME 1 : Voirie, Transports et Dessertes

Aspect ferroviaire du canton de Fronton



Thierry Mariani Secrétaire d'Etat aux Transports et Thierry Fourcassier

Mon expérience professionnelle et personnelle

Aujourd'hui le Nord de Toulouse est en plein développement. Il faut anticiper ces prochains bouleversements afin de ne pas les subir. Future LGV, future RD 929, autoroute, amélioration de la RD 820, les TER, les lignes de bus Hip Hop entre Villemur et Castelnau et bientôt entre Grenade et Castelnau, bus TISSEO, autant de dossiers en cours sur lesquels vous avez votre mot à dire. Des dossiers capitaux pour la desserte de notre canton et de notre département mais aussi pour son développement économique, qui doivent se traiter en coopération avec vous, les habitants premiers concernés. Déjà impliqués dans plusieurs de ces dossiers, j'aurai à cœur d'étudier les solutions les plus avantageuses pour notre canton.

Mes propositions pour le canton de Fronton

Une véritable gare structurante Nord et le développement des arrêts du TER



Il est indispensable d'implanter des gares satellites structurantes en périphérie : une nouvelle gare serait envisageable dans la zone Sud-Est de Toulouse, et, quant à notre zone Nord de Toulouse, avec l'augmentation des habitations, nous avons aussi besoin d'une gare avec une desserte tous les quarts d'heure aux heures de pointe.

Où placer cette gare TER sur le réseau existant ?

à Lespinasse ?

- **Avantage :** La CUGT envisage de créer une gare vers le site de la gare de triage. Elle permettrait une jonction avec l'arrivée du futur Boulevard Urbain Nord à Bruguères.
- **Inconvénient :** Cette solution impacterait plus encore la ville et l'actuelle gare de triage. De plus, il faut tenir compte de la proximité des cuves Total qui présentent toujours un risque considérable.

à Saint-Jory ?

- **Avantage :** l'arrêt existe déjà, mais il faudrait développer le site.
- **Inconvénient :** Se pose le problème du parking dont il est aujourd'hui physiquement impossible d'augmenter le nombre de places car la municipalité ne maîtrise pas le foncier.

à Castelnau d'Estretfonds ?

- **Avantage :** L'axe Castelnau d'Estretfonds – Grenade va se structurer et se densifier, l'Eurocentre va s'agrandir, le fret doit se développer, il apparaît donc légitime pour Castelnau d'Estretfonds, situé à l'entrée Nord de la CUGT de prétendre à une véritable gare structurante.

Cette solution apparaît aujourd'hui comme la plus logique.

Le sujet du tracé de la LGV a créé des tensions entre communes voisines par manque de consultation. Pour éviter les mêmes erreurs, aujourd'hui, les maires du secteur doivent avant tout concerter leur population puis ensuite se prononcer.

Les 3 compétences du Conseil Général

THEME 1 : Voirie, Transports et Dessertes



Nathalie Kosciusko Morizet
Ministre de l'Écologie, du Développement
Durable, des Transports et du Logement

Aspect routier du canton de Fronton

L'autoroute gratuite entre notre canton et Toulouse



Après le développement du Sud de Toulouse, nous devons faire en sorte que notre zone Nord bénéficie elle-aussi d'un essor au moins équivalent. La population est amenée à croître, il est donc légitime de mettre dès maintenant sur le même plan d'égalité le Nord et le Sud de Toulouse.

Aujourd'hui l'autoroute est devenue aussi un acteur social. Il est injuste que les plus démunis soient obligés de ne prendre que la RD 820.

Il faut profiter du rapprochement Conseil Général / Conseil Régional en 2014 et du futur statut de la Métropole de Toulouse pour mutualiser et développer les ressources de nos territoires et rendre l'autoroute gratuite jusqu'à notre canton.

L'autoroute gratuite permettrait également de fluidifier la circulation sur la RD 820 actuellement engorgée aux heures de pointe.

Il est aussi temps d'envisager l'ouverture d'un nouvel accès autoroute au niveau de l'aire du Frontonnais.

Développement des dessertes

BUS : Notre canton n'est actuellement pas, ou très mal, **desservi en ligne de bus**. Il est urgent de développer par exemple la ligne « Hip-Hop » du Conseil Général.

Mais, au delà de cette compétence Conseil Général, c'est aussi la politique de développement des transports en commun de notre agglomération toulousaine qu'il faut considérer.

La Ministre de l'Écologie et du développement durable, et des transports, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a accordé une subvention d'Etat de 9,560 m€ au projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sur le secteur Nord, dans le cadre du Boulevard Urbain Nord (BUN).

Je me réjouis de cette décision, une bonne nouvelle pour le Nord toulousain, qui vient alléger le budget du contribuable local à travers Tisséo.



Voirie départementale

RD 929 : Future jonction importante entre L'aéroport de Blagnac et Eurocentre, cette Route Départementale ne doit pas, pour autant, impacter trop lourdement les activités agricoles et industrielles existantes ni les habitants. Prévoir, c'est aussi protéger au mieux l'existant.

Sécurité routière

Plan d'analyse de la dangerosité des routes départementales : Les routes secondaires des cantons de la périphérie de Toulouse sont souvent dangereuses car sinueuses et mal éclairées ce qui est malheureusement vrai dans notre canton. Une étude des éclairages et de l'état des routes et voies y est nécessairement à prévoir.

Les 3 compétences du Conseil Général

THEME 2 : éducation, culture, et patrimoine

L'éducation dans le canton de Fronton



Thierry Fourcassier et Luc Chatel
Ministre de l'Education Nationale

Mon expérience professionnelle et personnelle

Avec la scolarisation de mon premier enfant, j'intègre une association de parents d'élèves. Je découvre alors d'une part la gestion d'un établissement scolaire grâce aux Conseils d'Ecole et d'autre part l'engagement associatif que je n'ai plus jamais quitté.

Professeur de Physique Chimie, je m'intéresse au fonctionnement des collèges et lycées et suis élu représentant des enseignants au Conseil d'Administration de mon établissement.

Je suis ensuite nommé par le Préfet de Région au Conseil Département de l'Education Nationale (CDEEN) qui gère les postes des enseignants ainsi que les ouvertures et fermetures de classes.

Le Conseil Général possède de nombreuses compétences en matière d'éducation au niveau des collèges et est très impliqué dans plusieurs domaines ; les cantines, les prix des repas, les aides financières aux familles, la carte scolaire, les bâtiments des collèges, les tournées de bus, autant de sujets qui vous touchent et auxquels je suis confronté chaque jour de par mon métier...

Mes expériences professionnelles et personnelles me permettent donc de particulièrement bien appréhender tous les sujets relatifs à l'éducation, une des trois compétences phares du Conseil Général.

Mes propositions pour le canton de Fronton

Développer les liens entre le collège et le monde professionnel



- Le stage de découverte de 4ème ou 3ème arrive trop tard et n'est pas suffisant pour des élèves souhaitant intégrer un cursus professionnel.
- Il faut créer davantage de partenariat avec le monde professionnel et les chambres de métiers.
- **La valorisation de l'apprentissage doit devenir une priorité.**

Aider à valoriser l'effort et le travail scolaire

- Certains élèves subissent des troubles de l'apprentissage (dyspraxie, dyslexie, autisme...) La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), en partenariat avec l'Education Nationale, gère les AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) apportant une aide à un enfant une dizaine d'heures par semaine.
- L'actuel statut est trop précaire pour l'adulte et pour l'enfant pour être efficace.
- Pour mener à bien sa mission : + le rôle de l'AVS doit être **professionnalisé**,
 - + plus qu'un rôle c'est **un métier**, le salaire doit être plus adapté,
 - + son **temps de présence** avec l'enfant doit être **plus important**,
 - + son **action doit avoir une meilleure continuité** avec l'enfant.

- Pour d'autres élèves en double échec, scolaire et social, la création **d'Internats public de professionnalisation** est nécessaire. Les élèves recevraient une formation professionnelle, travailleraient en alternance dans des entreprises accueillantes et recevraient donc un salaire.

La composition des menus

- Notre canton et notre département ont la chance de posséder une grande diversité agricole. **Valorisons les produits de l'agriculture locale et réduisons les coûts de transports en favorisant l'achat des produits du département.**
- L'investissement des producteurs locaux et des nutritionnistes, permettra de sensibiliser d'autant plus les enfants à l'éducation contre l'obésité.



Le prix des repas et le rôle social de la cantine scolaire

- L'importante aide actuelle du Conseil Général aux familles pour payer les repas à la cantine semble être amenée à se réduire le mercredi midi.
- En effet, pour réaliser des économies, la tendance est de supprimer les repas du mercredi midi au collège.
- Il est vrai que cette ligne budgétaire est déficitaire et que le budget global n'est pas extensible. Mais il est inadmissible de faire des économies sur les plus nécessiteux.
- **Pour certains élèves, le repas du midi au collège est le seul vrai repas de la journée. Le supprimer, pour des raisons économiques, est inadmissible, il faut donc favoriser les aides aux repas pour la santé des enfants.**

La sortie scolaire : sortie pédagogique mais aussi sortie culturelle



A cette question :

Quand avez-vous amené votre enfant au théâtre ou au musée la dernière fois ?

Bon nombre d'entre nous ne s'en souviennent peut-être pas.

- L'ouverture d'esprit et l'accès à la culture se font souvent grâce à l'école. Derrière l'aspect pédagogique, essentiel à la sortie scolaire, se cache aussi pour l'enfant la première sortie à un musée, à une zone environnementale protégée, au théâtre
- L'alinéa 13 du préambule de la constitution du 27 octobre 1946, comporte une déclinaison du principe d'égalité pour lutter contre l'exclusion :
« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. »
- Mais cet accès à la culture par l'école a un coût et le prix du bus est souvent un obstacle car il représente souvent la charge financière la plus importante.
- **Le Conseil Général, déjà en charge des transports scolaires, à défaut de prendre totalement à sa charge le coût des transports des sorties, est idéalement placé pour négocier, à travers le département, les tarifs de groupes préférentiels.**

La sécurité des biens et des personnes

L'éducation à la sécurité s'inscrit dans le cadre des missions de l'Education Nationale, il faudrait insister sur :

- apprentissage des gestes de premiers secours qui devrait aussi être obligatoire pour les enseignants,
- simulations d'exercices d'incendie ou de confinement dans un établissement scolaire,
- formation à la sécurité routière pour le permis,
- sensibilisation aux phénomènes d'addiction (jeux, ordinateur, alcool, drogue).

Dans tous les collèges se pose le problème de la drogue à l'extérieur et souvent même à l'intérieur de l'établissement, fléau de notre société qui ne doit pas pour autant être banalisé.

La prévention doit être accentuée pour éviter de tomber dans le piège de la drogue.

La sécurisation des abords des écoles doit être une priorité.

La répression doit être majorée pour les revendeurs souvent récidivistes et mineurs.

Les 3 compétences du Conseil Général

THEME 3 : Sanitaire et Social



Thierry Fourcassier et Rama Yade ambassadrice à l'UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Pour une politique familiale adaptée aux différentes étapes de la vie

Mon expérience professionnelle et personnelle

D'abord représentant des parents d'élèves, j'ai ensuite été membre des Associations Familiales Laïques puis, depuis quelques années, je suis membre du Conseil d'Administration et trésorier du Bureau de l'Union Départementale des Associations Familiales.

Nos responsabilités sont multiples de la petite enfance avec la gestion de crèches, aux personnes sous tutelle ou curatelle, en passant par le micro crédit personnel, mais également des représentations au sein des CCAS des communes de la Haute Garonne, la présence au Conseil d'administration de la CAF, les multiples partenariats avec le Conseil Général 31..

L'UDAF 31 est un rouage essentiel dans la politique sociale départementale, et y prendre part imprègne mon expérience d'une politique sociale.

Mon parcours m'a également amené à créer des partenariats entre plusieurs associations et l'ambassade de Côte d'Ivoire en France afin d'acheminer du matériel éducatif et sportif à une classe et pour des enfants de Côte d'Ivoire.

De la Petite Enfance aux personnes âgées, et pour les personnes qui en ont le plus besoin, je n'ai de cesse de mettre mes compétences au service des autres.

Mes propositions pour le canton de Fronton

Pour une véritable politique familiale avec la création d'un statut de parent



A peine sortis de la maternité, les parents se posent de nombreuses questions :

- Carrière professionnelle entre parenthèses ou temps partiel ?
- A qui peut-on faire confiance pour garder son enfant ?
- L'argent du ménage va-t-il suffire ?

La liste est longue, il existe bien plus de questions que de réponses toutes prêtes.

L'aide à la famille se doit de débiter dès la grossesse de la maman et perdurer au moins jusqu'aux premiers pas de l'enfant. Nous avons un énorme retard par rapport aux pays nordiques.

La cellule familiale est le premier maillon dans la vie de l'enfant. Il est nécessaire de la privilégier en offrant financièrement la possibilité d'une proximité d'un des parents jusqu'à l'âge d'un an de l'enfant.

Un véritable statut de parent doit être créé pour une des personnes du couple.

Les entreprises jouent également un rôle majeur. Une charte de parentalité a vu le jour en 2008 soutenue par les syndicats, l'objectif étant d'aider les salariés à mieux concilier travail et enfants. Mais l'efficacité n'est que de 10 % . Souvent les PME n'ont pas les finances nécessaires.

Le Conseil Général et la CAF, acteurs aussi importants dans la politique familiale, doivent remplir leur mission liée à la petite enfance à ce niveau.

Une même structure pour accueillir personnes âgées et enfants

Avec le vieillissement de la population, chaque ville doit se préparer à accueillir les plus anciens dans des structures adaptées, au même titre que chaque commune (ou regroupement de petites communes) possède sa propre école.



- Mais au delà d'une nécessaire organisation de la politique communale à l'égard de nos aînés, les rencontres intergénérationnelles ont montré de nombreux aspects positifs pour les jeunes et les moins jeunes.
- Les jeunes enfants profitent de l'expérience et de la patience de leurs aînés leur racontant les anecdotes de leur vie. De leur côté, les enfants apportent par leur fraîcheur un souffle de jeunesse aux personnes âgées. La richesse de cette proximité doit maintenant s'intégrer dans nos documents en urbanisme.

Après la mixité sociale de la loi SRU, il est nécessaire de préparer l'avenir avec des sites dédiés à la mixité intergénérationnelle en rapprochant les plus âgés des plus jeunes.

Ma proposition permettrait par une mutualisation des moyens, en milieu rural, de développer des maisons d'assistantes maternelles et de micro-crèches.

Pour un plan d'insertion sociale du handicap

- Aujourd'hui, nombre de personnes se retrouvent isolées, de par un handicap physique ou un âge avancé qui réduit leur possibilité de se déplacer de façon autonome.
- On peut constater aujourd'hui, par exemple, qu'une personne mal voyante, peut éventuellement compter sur une prise en charge, et encore souvent partielle, de ses frais d'ophtalmologie, mais ne peut bénéficier que rarement de la prise en charge de son déplacement de son domicile au cabinet du spécialiste.
- L'aide à l'insertion sociale du handicap doit être considérée dans tous ses aspects : la lutte contre l'isolement doit aussi passer aussi par le dédommagement de ce type de déplacement.
- Notre canton étant très étalé, un certain nombre de nos concitoyens sont éloignés des lieux de vie comme les commerces, les services sociaux, municipaux... Des navettes permettraient de rétablir un lien avec la vie de tous les jours.
- Mais au-delà de la prise en compte des transports, la lutte contre l'exclusion doit se baser sur la mise en place d'une politique d'accessibilité des loisirs, commerces, sports, de la culture en général....

En matière de handicap, les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'une ville devraient être les relais incontournables de la MDPH pour véritablement intégrer chaque personne handicapée et ainsi réduire leur isolement.

La recherche d'un emploi : insertion sociale et professionnelle pour les jeunes



- L'association « Mission Locale » a pour vocation d'accueillir, d'orienter et d'accompagner les jeunes en vue de les aider dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- L'efficacité de cette structure est très éloignée des besoins actuels et certains fonctionnements internes ont été dénoncés par la Chambre Régionale des Comptes. De plus, le rôle des Missions Locales fait parfois double emploi avec d'autres actions conduites par le Conseil Régional et avec celles de Pôle Emploi.

On ne peut que déplorer cette dispersion des efforts, ce gâchis des ressources.

Je préconise de regrouper les missions locales avec les Maisons Communes Emploi Formation (Région), au moyen d'un conventionnement Etat-Région-Département-Commune, et de placer cette structure sous le contrôle d'un conseil de surveillance composé d'élus de la région, du département et des communes, avec représentation à la proportionnelle et de représentants des administrations étatiques compétentes

Une compétence transversale :

Les actions économiques

Subventions aux communes, aides aux associations, développement économique



Jean Pierre Raffarin Sénateur
ancien Premier Ministre
avec Alain Chatillon Sénateur
et Thierry Fourcassier

Eviter les dépenses de fonctionnement inutiles ...

- Le Conseil Général en place a créé les « conseillers agricoles » dont les rôles se superposent souvent à ceux des conseillers de la Chambre d'Agriculture ! Mais ce sont bien ces derniers qui possèdent toute la légitimité et le savoir faire pour accompagner les agriculteurs. Force est de constater qu'on peut douter de la nécessité de ces "conseillers agricoles".
- Autre secteur où la gestion semble devoir être remise en cause : le Comité Départemental du Tourisme, qui recevait 3 908 000 euros du Conseil Général, vient d'être épinglé par la Chambre Régionale des comptes.

Le Conseil Général joue un rôle financier essentiel dans le développement d'une commune. Ses subventions permettent d'assurer une partie de l'investissement des projets communaux.

Le Conseil Général se doit donc à la plus grande prudence financière dans son fonctionnement, qu'il faudra revoir, mais aussi dans le suivi des subventions délivrées.

... et cibler les priorités : mise en place d'un label « haut-garonnais »

- Aujourd'hui, les consommateurs sont à la recherche de produits authentiques, de produits «terroirs ». C'est à partir de cette idée que de nombreux labels sont nés.
- De plus, les consommateurs et les producteurs recherchent continuellement la mise en place de filières courtes. Réduire les intermédiaires permet aux producteurs d'augmenter leurs prix, et donc de mieux vivre, et aux consommateurs, de bénéficier de produits moins chers, plus frais, pour une meilleure santé.

... aider les entreprises créatrices d'emplois et favoriser la maison écologique

Rénovation Thermique des « bâtiments énergivores » : Il serait utile que le Conseil Général lance un Plan d'analyse de cette « précarité » énergétique afin d'accompagner les ménages grâce à un DPE (Diagnostic de Performance Energétique) puis à des mesures spécifiques en partenariat avec des entreprises.

Une enveloppe de prêts serait à débloquer pour permettre de traiter les logements considérés comme prioritaires dans un programme s'étalant de 2011 à 2020.

Voici mes propositions pour ces élections cantonales 2011. Comme vous le savez, mon engagement à vos côtés est total et c'est avec votre soutien que nous pourrons faire bouger les lignes.

Pour toute question : 06 09 89 12 57 thierry.fourcassier@wanadoo.fr <http://thierry.fourcassier.over-blog.com>

Permanence : 5 rue de Bagnols 31790 Saint-Jory samedi 10h45-12h15 mercredi 18h45-20h

« Je connais bien la détermination de Thierry Fourcassier et sa volonté d'améliorer votre vie quotidienne. Sans sectarisme, il défendra concrètement votre territoire au sein du département de la Haute Garonne. Chaque voix va compter ! Il a besoin de votre soutien dès le 20 mars ! »

Jean-François COPÉ

